

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse
Herausgeber:	La Croix-Rouge suisse
Band:	59 (1949-1950)
Heft:	11
Artikel:	Sous les auspices de la Croix-Rouges suisse : pour la prévention des maladies professionnelles
Autor:	Oltramare, Marc
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-558638

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Actuellement, l'opération de Blalock est réalisée couramment en France. Elle nécessite des chirurgiens et des anesthésistes éprouvés et des soins post-opératoires extrêmement délicats, exigeant un personnel spécialement entraîné.

Elle sauve de nombreux enfants bleus (plus de 80 % des cas opérés d'après une statistique parisienne récente portant sur plus de 100 cas).

De cette manière, une partie du sang de l'aorte (composé, chez ces malades, de la faible partie du sang oxygéné revenu des poumons mélangée au sang usé passé directement du

cœur droit au cœur gauche) rejoint le circuit des poumons où il va se purifier, augmentant ainsi la qualité d'oxygène apportée aux différents organes du corps.

Cette opération, si facile à décrire, a nécessité des années de travail pour être mise au point. Le Docteur Blalock qui, le premier, l'a réalisée sur un être humain, l'avait préparée et essayée auparavant sur de nombreux chiens.

(Extrait de «Vie et Bonté», revue de la Croix-Rouge française.)

Sous les auspices de la Croix-Rouge suisse

Pour la prévention des maladies professionnelles

PAR LE DR. MARC OLTRAMARE

Les débuts du centre de Genève

Il y a près d'un an et demi, dans cette même revue (numéro de mai 1949), nous avions insisté sur la nécessité de créer en Suisse des centres médicaux pour la prévention des maladies professionnelles. C'est chose faite à Genève.

Depuis l'hiver dernier, sous la direction du professeur L. Carozzi, du professeur E. Martin et du Dr M. Oltramare, fonctionne régulièrement à la Polyclinique médicale, tous les lundis de 18 à 19 heures, une consultation gratuite au cours de laquelle sont examinés les ouvriers et ouvrières qui pensent être atteints d'une affection en rapport avec leur travail.

L'activité du Centre n'a pas encore été bien considérable. Il n'a que six mois de vie; c'est donc encore un nourrisson. Pourtant, si modeste que soit le résultat de son travail, il nous semble mériter d'être relaté.

En six mois, le Centre a examiné 36 patients (dont dix provenaient de la métallurgie, sept de l'industrie chimique, quatre de l'horlogerie). Sur ces 36 malades, 15 avaient des affections en rapport certain ou probable avec leur travail. Ces 15 maladies professionnelles se répartissaient elles-mêmes comme suit:

- 10 affections de la peau (dues à des produits divers);
- 4 intoxications (2 chroniques par l'oxyde de carbone, dans des garages, qui furent confirmées par un dosage du CO dans l'air de l'atelier et dans le sang du patient;
- 1 par trichloréthylène dans une fabrique de cadrans;
- 1 par benzol dans une entreprise de chimie);
- 1 pneumoconiose (maladie du poumon due aux poussières).

Ces cas ont été signalés éventuellement au patron, s'il l'ignorait, à la Caisse nationale, ainsi qu'à l'Inspectorat cantonal du Travail.

Le Centre s'occupe exclusivement de prévention et non de thérapeutique. Tous les malades qui se présentent et qui ont besoin d'un traitement sont renvoyés à leur médecin ou parfois à des Polycliniques universitaires.

Le gant invisible protège le travailleur

Une des premières actions préventives du Centre a consisté à répandre la méthode du «gant invisible» pour empêcher le développement des maladies professionnelles de la peau. On sait combien nombreux sont les métiers où les travailleurs sont exposés à des produits irritants qui provoquent des eczémas, surtout aux mains. Citons quelques professions particulièrement touchées: maçon, mécanicien, menuisier, ouvrier de l'industrie chimique, coiffeur, photographe, etc.

On a élaboré aujourd'hui des pâtes spéciales — chaque espèce de pâte est particulièrement destinée à protéger les mains contre un certain groupe de produits chimiques irritants — qui, appliquées sur la peau, l'isolent, empêchent son irritation et facilitent également le nettoyage des mains.

Le Centre distribue gratuitement des échantillons des crèmes protectrices adéquates aux ouvriers atteints qui viennent le consulter. Les premiers résultats obtenus sont très favorables et permettent de fonder les plus grands espoirs sur cette méthode de prévention, encore peu connue en Suisse, mais déjà largement appliquée avec succès à l'étranger (Angleterre, U. S. A., Belgique).

On voit l'utilité que peut avoir le Centre. Dès le début, la section genevoise de la Croix-Rouge suisse s'est intéressée à sa création et a accepté de le patronner. Le Conseil d'Etat de Genève a reconnu rapidement l'intérêt qu'il présentait et a autorisé les médecins du Centre à exercer leur activité dans les locaux de la Polyclinique médicale. Les syndicats ouvriers soutiennent largement l'œuvre commencée. Déjà quelques industriels se sont adressés au Centre en vue de la protection de leur main-d'œuvre. Nous sommes persuadés que le travail du Centre de prévention des maladies professionnelles va aller en se développant, car la médecine préventive est sans aucun doute la médecine de l'avenir.

VOTRE PHARMACIE DE MAISON

Les pilules

«Prenez quatorze onces d'aloès socotrin préparé au suc de roses pâles, de l'agaric blanc, de la rhubarbe bien choisie, des feuilles de séné mondées, de chacun demi-once; des roses rouges mondées de leur onglet, des sommités d'absinthe, des semences de violette, de la cuscute et du mastic, de chacun un gros, pour former une masse par le moyen du sirop de suc de fenouil cuit avec le miel.

Les bons effets que ces pilules produisent sont cause qu'on leur a donné le nom de *Sine quibus esse nolo*, dont on supprime ordinairement les deux derniers mots; elles purgent merveilleusement bien la pituite, et l'une et l'autre bile; elles sont fort recommandées dans les maladies de la tête et particulièrement dans celles des oreilles et des yeux. On les prend après le premier sommeil ou le matin à jeun: leur dose est de un scrupule jusqu'à une drachme.»

Cette formule de «pilules qu'on doit toujours avoir» ne date guère que de 200 ans en arrière, et il en est d'autres beaucoup plus extraordinaires dans cette vieille pharmacopée lyonnaise de Charas, parue en 1753.

La pilule est certes l'une des premières formes médicamenteuses utilisées. C'est aussi celle qui permet le mieux au médecin d'individualiser le remède selon les besoins de chaque patient par le choix judicieux des constituants et l'adaptation convenable des doses. Sans tomber dans les formules aux innombrables constituants qui caractérisent les pharmacopées antérieures au début du XIX^e siècle, il est en effet possible de remplacer la prescription de 3-4 spécialités coûteuses par une formule de pilules contenant les mêmes principes dans un seul médicament.

La pharmacopée helvétique actuelle (cinquième édition) consacre deux pages à cette forme pharmaceutique souvent trop négligée. Elle indique que le poids des pilules doit être de 0,10 à 0,25 gramme; les excipients à utiliser pour y incorporer les médicaments sont d'une grande variété et doivent être choisis suivant la nature du médicament: graisse de laine an-

hydre, argile, levure ou extrait de levure, gomme arabique, poudre de réglisse, vaseline. Après avoir calculé les doses de médicaments et d'excipient pour la totalité des pilules à confectionner, on mélange les poudres et on les humecte avec un liquide approprié: eau, alcool, glycérine, jus de réglisse, sirop simple, de façon à obtenir une masse plastique ferme et malléable que l'on divise exactement au moyen du «pilulier».

Les pilules à odeur forte peuvent être argentées, dorées, ou enrobées; celles qui doivent résister au suc gastrique et ne se dissoudre que dans l'intestin sont laquées spécialement ou kératinisées.

Enfin, la pharmacopée helvétique prescrit le contrôle de la désagrégation des pilules d'une manière très précise. Il est en effet inutile de prescrire des médicaments en pilules, si celles-ci traversent l'organisme sans se dissoudre, ce qui peut arriver si l'on utilise des pilules trop vieilles, ou des spécialités à débit insuffisant.

La pharmacopée helvétique prescrit enfin que les pilules de formule standard, comme par exemple les pilules d'aloès, de créosote, de fer, etc. qui sont en stock, doivent satisfaire en tout temps aux essais de désintégration. C'est là une garantie précieuse pour la santé publique. C'est également un des nombreux aspects de la grande responsabilité que le pharmacien suisse doit assumer vis-à-vis du public, qui a souvent tendance à l'oublier.

Jean Martin.

Quelques conseils qui rendent service

Une poignée de gros sel ajoutée à l'eau de savon dans laquelle vous tremperez le linge pour la lessive facilitera le lavage.

*

Pour qu'ils restent verts à la cuisson, jetez les haricots, les petits pois, les épinards dans l'eau salée bouillant à gros bouillons et ne couvrez pas.

*

Si vous voulez garantir la façade de votre maison des arrosages intempestifs des chiens, répandez à sa base de la fleur de soufre.

*

Pour aérer une chambre, il est préférable d'ouvrir toutes les fenêtres pendant 5 minutes plutôt qu'une à moitié pendant une demi-heure.

*

Si l'eau dont vous vous servez est dure, il se forme au fond des casseroles un dépôt calcaire que vous pouvez éviter en y plaçant une coquille d'huître: elle prendra tout le tuf qui s'y déposerait.

*

Pour décoller un timbre-poste, mouillez l'enveloppe à l'envers.

*

Pour que le salami entamé ne s'altère pas, enduisez la tranche de saindoux; celui-ci empêchera la viande d'entrer en contact avec l'air.